

ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS

Pôle métropolitain du Genevois français
SIEGE : 15 avenue Emile zola
74100 ANNEMASSE

OBJET :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU

ADOPTION DE LA
CONVENTION DE
PARTENARIAT
AVEC LE CLUB DES
ENTREPRISES DE
L'UNIVERSITE
SAVOIE MONT
BLANC

Séance du 14 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze mars à douze heure trente, le Bureau, dûment convoqué, s'est réuni à Archamps sous la présidence de Monsieur Christian DUPESSEY, Président,
Convocation du : 07 mars 2025
Secrétaire de séance : Vincent SCATTOLIN
Membres présents :

N° BU2025-05

Nombre de délégués
titulaires
en Exercice : 16
Nombre de délégués
Présents :10
Pouvoir : 0

• Délégués titulaires :

M. Christian DUPESSEY - M. Vincent SCATTOLIN - M. Gabriel DOUBLET – Mme Carole VINCENT - Mme Aurélie GODARD-CHARILLON – Mme Nadine PERINET - M. Stéphane VALLI – M. Julien BOUCHET - Mme Chrystelle BEURRIER - M. Claude THABUIS

• Délégués excusés :

M. Pierrick DUCIMETIERE - M. Philippe MONET - M. Benjamin VIBERT - M. Régis PETIT – M. Sébastien JAVOGUES - M. Christophe ARMINJON

ADOPTION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT
AVEC LE CLUB DES ENTREPRISES DE L'UNIVERSITE SAVOIE
MONT BLANC

Le Pôle métropolitain du Genevois français a introduit dans sa stratégie de développement l'Enseignement Supérieur et la Recherche (ESR). Cette stratégie repose sur la dynamique de développement économique et entrepreneuriale du Grand Genève, et sur les défis d'employabilité et de formations pris comme leviers de compétitivité et de croissance sur le Genevois français. L'accompagnement des entreprises de notre territoire et des étudiants à leur insertion professionnelle et professionnalisation constituent des enjeux majeurs.

En 2024, près de **1 500 étudiants** ayant effectué leurs études secondaires sur le Genevois français sont inscrits à l'Université Savoie Mont Blanc (USMB) **pour l'année 2024-2025**. Ces

étudiants constituent une main d'œuvre qualifiée potentielle pour le territoire en tant que stagiaires, futurs employés, ou bien en tant qu'alternants. En 2024, ce sont **près de 300 entreprises** du Genevois français qui ont accueilli **300 stagiaires** et **alternants de l'USMB**.

Pour orienter, informer les étudiants et jeunes diplômés et les accompagner sur les champs de l'alternance, de l'insertion professionnelle, le Club des Entreprises de l'Université Savoie Mont Blanc a été créé en 1991.

Ce Club des Entreprises poursuit plusieurs objectifs :

- Favoriser les synergies entre les entreprises et l'Université ;
- Soutenir le développement territorial par le biais de la formation et de la création d'emploi ;
- Faciliter l'insertion professionnelle des étudiants ;
- Répondre aux besoins des entreprises par une offre de formation adaptée ;
- Favoriser la promotion des filières de l'Enseignement Supérieur universitaire auprès des entreprises et du territoire ;
- Contribuer à la gestion des compétences au sein des entreprises du territoire.

Le Club des entreprises réunit, aujourd'hui :

- **80 entreprises adhérentes**, dont 16 dans le Genevois français (Baud Industrie, Parker Haniffin, Botanic, VALEO, ATMB, Groupama, CAS, BP AURA, Crédit Mutuel, CAPRI, ENEDIS, EMERSON, EIFFAGE, VICAT/SATM,....),
- **15 adhérents institutionnels**, dont le Pôle métropolitain du Genevois français, les Conseils départementaux des Pays de Savoie, Chambéry Grand Lac Économie, Grand Annecy Agglomération,
- **Près de 45 membres associés** de réseaux professionnels ou associatifs, tels que la Maison de l'Economie, le cluster OSV, ID Center, SNDEC, Cité des Métiers du Grand Genève, Archparc, Cité de la Solidarité Internationale, OPI, CETIM, ECTI et EGEE,...
- **10 000 étudiants** (sur les 15 000 que compte l'Université Savoie Mont Blanc),
- **2 000 entreprises partenaires** et **un réseau de 35 000 contacts socio-professionnels**.

Le Club des entreprises réalise chaque année plusieurs **événements emblématiques**, dont :

- la Semaine Emploi & Entreprise
- le Stages'Festival (recrutement de stagiaires et alternants)
- le Job Dating de l'alternance
- L'organisation de visites d'entreprises
- Les déjeuners RH (rencontres de Directeurs des ressources humaines)
- Un programme de Mentorat
- Les Box Ipro et Expert

Son budget, près de 650 000€, provient pour l'essentiel, des dons des entreprises membres pour 55% et des subventions accordées par les collectivités locales à hauteur de 45%.

Une **équipe** d'une **dizaine** de **personnes** est répartie sur les antennes d'Annecy, Chambéry et Le Bourget-du-Lac (cf. organigramme en annexe 1 de la convention).

Pour l'année 2025, plusieurs **collaborations** sur des sujets de développement économique, de l'emploi/formation se mettent en place :

- Le **Centres associés de la Cité des Métiers du Genevois français** promeut l'offre de stage et d'alternance. Le Club assurera la promotion des formations supérieures à

disposition des Pays de Savoie, les participations croisées aux événements, les permanences VAE, les offres de stages remontant des entreprises au Club

- Le **programme interreg PLANETTE** avec le canton de Genève (OFPC/OCEN) et le PMGF nécessite l'animation de groupes de travail transfrontalier (GTT) pour faciliter l'employabilité dans la Transition Ecologique. Le Club contribuera de manière active en faisant le lien avec le corps enseignant et les alumni à l'occasion de ces GTT.
- En lien avec les lycéens et CMQ du territoire notamment de Thonon-les-Bains sur les métiers du Tourisme et Hôtellerie, le Club met à disposition des outils de recueil et de diffusion d'offres (idem pour les acteurs économiques et les entreprises), Mise en réseau des Alumni et du Mentorat via nos plateformes numériques, calendriers des stages et alternance, évènements spécifiques,... Un PIA Tourisme Demain avec **CMQ Thonon**, USMB-IAE, UGA, ART,... sera également déployé.
- Le club en 2025, pourra mobiliser des enseignants, des chercheurs et/ou des étudiants dans plusieurs évènements d'ampleur métropolitaine :
 - le **Forum de l'Economie Circulaire Transfrontalier** à Thonon-les-Bains le 16 septembre en mobilisant les chercheurs et étudiants du laboratoire EDYTEM.
 - les **Rencontres de la Création** à Bonneville en novembre 2025 en mobilisant des étudiants en parcours entrepreneuriat ayant le statut « étudiant-entrepreneurs » ainsi que l'incubateur de l'USMB ;
 - le **salon des métiers de l'humanitaire SOLIWAY** à Annemasse les 14 et 15 novembre. Seront mobilisés les Masters Langues Étrangères appliquées spécialité « Analyse de crise et action humanitaire » et « Droit international et transfrontalier » ;

Le Pôle métropolitain du Genevois français, dans le cadre des compétences, définies par l'ensemble des collectivités membres, a pour mission de contribuer au développement économique et à un enseignement supérieur de qualité, répondant aux besoins exprimés par les entreprises présentes sur le territoire.

Dans cette perspective, le Pôle métropolitain souhaite soutenir les activités du Club des Entreprises de l'Université Savoie Mont Blanc, afin :

- De contribuer au rapprochement entre les entreprises du territoire, les collectivités locales et l'Université Savoie Mont Blanc ;
- De contribuer à l'insertion des étudiants dans la vie économique locale ;
- De soutenir les actions et projets visant à développer l'entrepreneuriat étudiant et la valorisation de talents et compétences spécifiques à haut potentiel ;
- De répondre aux besoins des entreprises du Genevois français en termes de main d'œuvre qualifiée ;
- De renforcer le rayonnement du Genevois français sur son périmètre et à l'extérieur ;
- De bénéficier d'un soutien dans la structuration et mise en place de son plan d'actions économiques.

Il est proposé de **soutenir le plan d'actions du Club des Entreprises de l'USMB pour le Genevois français à hauteur de 8 000 € au titre de l'année 2025**, via une convention financière et d'objectifs.

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le projet de convention d'adhésion au Club des entreprises Université Savoie Mont Blanc pour l'année 2025, annexé à la présente délibération ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président du Pôle métropolitain du Genevois français à signer la convention et l'ensemble des documents y afférant ;
- **AUTORISE** le versement d'une subvention d'un montant de 8 000 € Nets de TVA au Club des entreprises suivant les modalités fixées par le projet de convention annexé à la présente délibération ;
- **IMPUTE** la dépense en résultant au crédit ouvert à cet effet au budget principal, à l'article 6574.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy le 20 mars 2025

Publié ou notifié le 20 mars 2025

Le Secrétaire de séance
Vincent SCATTOLIN

Le Président,
Christian DUPESSEY





La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Président ou d'un recours en excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.